

Conseil communal

Décisions du conseil du 20 août 2014

- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
 - M. Serge Rossmann pour le changement d'affectation des combles d'un bâtiment d'habitation et la mise en place de panneaux solaires en toiture à Hérémece ;
 - M. et Mme René et Isabelle Micheloud pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale à Hérémece ;
 - M. Christophe Gutzwiller pour la construction d'une lucarne en toiture d'un bâtiment aux Masses ;
 - M. Oskar Wipf pour la prolongation d'un avant-toit et la création d'une porte en façade à Ayer ;
 - M. et Mme Marc et Joëlle Simon pour l'agrandissement d'un balcon, la modification de la toiture et des façades d'un immeuble résidentiel aux Masses ;
 - M. Jean-Pierre Dayer pour la réfection d'un chalet de mayen à Fan.

- Le conseil adjuge les travaux suivants, relatifs au parking des Masses :
 - Le système de contrôle d'accès à l'entreprise Von Ballmoos SA ;
 - La gestion de la vanne d'arrêt du réservoir des Indivis à l'entreprise Rittmeyer SA ;
 - L'acquisition de 10 poubelles à l'entreprise AZ SA ;
 - La fermeture des locaux sous les rampes au niveau 0 à l'entreprise Margelisch, Chabbey & Cie SA ;
 - Les travaux de peinture à l'entreprise Stany Levrand Sàrl.

- Le conseil adjuge les travaux de génie-civil de la décharge des Chaussées à l'entreprise Nicolas Chevrier à Bramois.